

## Missions confiées

### Activité principale

Assure la direction du syndicat interdépartemental mixte pour l'aménagement de la Coise, **SIMA Coise**, (35 communes regroupées principalement dans 4 EPCI, 50 000 habitants) qui comprend deux grands pôles:

- la rivière
- l'assainissement non collectif

### A l'échelle du syndicat

1. Assure l'interface entre l'équipe du syndicat et le Président du syndicat
2. En charge, au côté du Président, du recrutement et de la gestion du personnel au quotidien, de l'évaluation de fin d'année.
3. Assure l'encadrement d'une équipe de 9 personnes : 1 assistante administrative, une animatrice Eau et Agriculture, une technicienne rivière, deux techniciens ANC, un chef d'équipe et trois adjoints techniques (dont deux en insertion)
4. En charge du recrutement et du suivi du personnel en insertion au côté de la technicienne rivière,
5. Prépare et Anime au côté du Président, les réunions de bureau, les réunions du comité syndical, les comités de pilotage et les comités techniques (ordre du jour, comptes rendus, rapports et délibérations).
6. En charge des relations avec les membres adhérents (EPCI et communes) dans la préparation des budgets du syndicat
7. Accompagne l'assistante administrative à la préparation et l'exécution du budget
8. Valide les éléments variables lors de l'élaboration de la paie
9. Assure le contrôle des factures et des mandats
10. Assure ou accompagne la rédaction et le suivi des marchés publics (rédaction des pièces administratives et techniques)
11. Coordonne les actions de communication et de sensibilisation de tous les acteurs du territoire (actions portées en interne ou en prestation)
12. En charge de la recherche de financements extérieurs pour tous les projets portés par le syndicat.
13. Accompagne la prise de compétence GEMAPI en lien avec les EPCI
14. Accompagne techniquement et administrativement les collectivités, communes ou EPCI (à la demande) sur des projets d'assainissement collectif ou de gestion des eaux pluviales
15. Participe au niveau local, Départemental ou Régional aux actions liées à l'activité du syndicat sur la thématique de l'eau en général: eau potable, assainissement, gestion des eaux pluviales, gestion des zones humides.....
16. Représente le syndicat dans les groupes de travail sur la gestion de l'eau en général (SAGE, SDAGE) au sein des instances départementale, régionale ou à l'échelle bassin versant.

### A l'échelle du contrat territorial Coise

1. Assure l'animation et le secrétariat du comité de pilotage du contrat territorial
2. Assure le suivi du contrat avec les différents partenaires technique et financier
3. Assure la bonne exécution des actions inscrites dans un contrat pluriannuel après validation des élus à l'occasion de Comités de pilotage ou conseils syndicaux
4. Assure ou accompagne le montage des dossiers de demande de subventions
5. Assiste les différents porteurs de projet dans la mise en œuvre de leurs actions
6. Met en place et tient à jour un tableau de bord pour suivre les actions du contrat
7. Accompagne techniquement et administrativement le personnel en charge des travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau et de l'animation du volet agricole du contrat
8. Met en œuvre toutes actions ayant un intérêt pour la préservation de la qualité ou la quantité de l'eau des cours d'eau du bassin versant

### A l'échelle du SPANC

1. Assure d'une façon officielle la direction du SPANC
2. Assure l'encadrement de deux techniciens (ou plus)
3. Assure le lien direct avec le Vice-président du SIMA en charge du SPANC
4. Accompagne l'assistante administrative dans l'élaboration et le suivi du budget du SPANC: fonctionnement et investissement.
5. Prépare les délibérations pour toutes les actions liées aux missions du SPANC
6. Rend compte aux élus et aux usagers de l'activité du SPANC
7. Co Anime les réunions des commissions et des comités syndicaux
8. Assure le suivi des litiges, conflits avec les usagers ou autres intervenants dans les missions du SPANC.
9. Contribue à la rédaction des actions d'information à destination des usages

## **Profil souhaité du candidat**

### Formation / connaissances / compétences

- Ingénieur diplômé ou diplôme universitaire (BAC +5) de formation scientifique, dans le domaine de l'environnement notamment de l'eau et de l'aménagement du territoire.
- Connaissances techniques générales dans les domaines touchant à la préservation de la ressource en eau, les pratiques agricoles, l'assainissement collectif et non collectif, la gestion des milieux aquatiques et les politiques publiques de l'eau.
- Compétences affirmées en animation et portage de démarches de projet mais aussi de concertation, capacité d'organisation et de conduite de réunions.
- Aptitudes à manager (équipe pluridisciplinaire, personnel en insertion).
- Aptitudes à fédérer autour de projets complexes, capacité à faire émerger des idées innovantes
- Capacités de gestion technique, administrative et budgétaire de projets (connaissance de la comptabilité publique).
- Bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement institutionnel des acteurs publics (État et collectivités territoriales) et des dispositifs d'interventions et de financements locaux, régionaux, nationaux et Européens.
- Expérience confirmée dans l'animation d'un dispositif de contrat de rivière ou autres procédures contractuelles en faveur des milieux aquatiques.
- Connaissances des procédures de commande publique.
- Notions d'aménagement du territoire appréciées

### Savoir-faire

- Aisance rédactionnelle (production fréquente de notes et de rapports) et relationnelles (échanges avec de nombreux acteurs, capacité d'écoute)
- Esprit de synthèse et d'initiative
- Maîtrise de la communication interne et externe et de la conduite de réunion.
- Maîtrise des outils bureautiques et gestion simple de données, bonne aptitude aux outils numériques.
- Maîtrise du SIG.

### Savoir-être

- Sens du dialogue, de la diplomatie, du travail en équipe et bonne capacité relationnel à déployer tant en interne (élus et personnel) qu'avec l'ensemble des partenaires associés et des acteurs concernés par la démarche.
- Autonomie, capacité d'organisation et de rigueur dans le travail : qualité, contrôle, respect des délais, etc. mais aussi souplesse et disponibilité.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Capacité à anticiper, à accompagner les évolutions et à la prise d'initiatives.
- Sens de l'intérêt général.